

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Band: - (2022)
Heft: 39

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cadastre

Revue spécialisée consacrée au cadastre suisse

swisstopo
savoir où



La révision des ordonnances sur la mensuration officielle et l'introduction du nouveau modèle de données DM.flex Les consultations portant sur les bases légales de la mensuration officielle et la documentation du nouveau modèle de données de la mensuration officielle DM.flex sont à présent achevées. Les nombreux retours enregistrés ont été catégorisés puis analysés. ► [Page 4](#)

Introduction des servitudes dans les données de la mensuration officielle Dans le cadre de la mesure «Permettre la gestion de servitudes dans la mensuration officielle», inscrite dans la stratégie de la mensuration officielle pour les années 2020 à 2023, la nécessité d'agir concrètement doit notamment être analysée. Dans sa thèse de master en informatique de gestion, Christian Grütter a donc examiné les modalités d'une intégration simple des données des servitudes dans les données de la mensuration officielle. ► [Page 8](#)

Registre des géomètres: le contrôle de la formation continue est-il judicieux ou inutilement bureaucratique? Le règlement régissant la formation continue des ingénieurs géomètres inscrits au registre des géomètres est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Il fixe les exigences minimales applicables en matière de formation continue. Le respect de l'obligation de formation continue est vérifié tous les ans via une auto-déclaration des intéressés. ► [Page 17](#)

Lancement du projet «Nouveau système altimétrique» La Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), en étroite collaboration avec l'Office fédéral de topographie swisstopo, mène depuis cette année une démarche d'analyses scientifiques visant à évaluer l'opportunité, les risques ainsi que les coûts et avantages du changement de système de référence altimétrique en Suisse. ► [Page 20](#)

